

MasterAir 200

Entraîneur d'air

Description

Le MasterAir 200 est un adjuvant exempt de chlorure dont l'emploi est recommandé dans tous les bétons où un entraînement d'air est requis.

Domaines d'application

Tous types de béton et notamment :

- Béton d'ouvrage d'art dans lequel l'air occlus est imposé pour les résistances aux cycles de gel/dégel.
- Béton routier
- En synergie
- Béton léger
- Béton ou mortier confectionné avec des sables qui manquent d'éléments fins en vue d'améliorer leur aspect.

Le MasterAir 200 peut être employé dans un béton contenant des adjuvants plastifiants, accélérateurs ou retardateurs, mais doit être introduit séparément dans le béton.

Propriétés

Le MasterAir 200 :

- Augmente les résistances du béton aux cycles de gel/dégel
- Augmente les résistances aux dégradations causées par les sels de dé verglaçage
- Diminue la ségrégation et le ressauge
- Diminue la perméabilité
- Améliore l'aspect des bétons maigres ou pauvres en éléments fins

Mode d'emploi

Mise en place

- Utiliser le MasterAir 200 pur. Ne pas mélanger avec un autre produit
- Dans les mélanges expérimentaux, commencer en utilisant un dosage faible, 50 g pour 100 kg de ciment, suivant le pourcentage d'air voulu

- Incorporer de préférence le MasterAir 200 directement dans le béton (malaxeur)
- Ajuster la quantité de MasterAir 200

Recommandations

Eviter de stocker le MasterAir 200 à une température inférieure à + 2°C.

En cas de gel, réchauffer le MasterAir 200 et le reconstituer en l'agitant mécaniquement. Ne pas utiliser d'air comprimé.

Dosage

Plage d'utilisation

0,01 à 1 % du poids de ciment soit 0,0097 l à 0,97 l pour 100 kg de ciment.

IMPORTANT :

Le dosage du MasterAir 200 dépend du type de béton fabriqué et de l'éventuel adjuvant utilisé en synergie. Les facteurs influençant la quantité d'air entraîné sont nombreux : nature du liant et des additions, nature et forme des granulats, consistance du béton, temps de malaxage et type de malaxeur, température...

Il est indispensable d'effectuer systématiquement une étude spécifique pour chaque béton ou mortier dans l'environnement de fabrication et de mise en place considéré. Dans le cas d'une formule préalablement calée mais peu fréquemment produite, nous recommandons de la requalifier avant chaque nouveau chantier.

Conditionnement

Le MasterAir 200 est disponible en fût de 210 L et vrac.

Durée de vie

Le MasterAir 200 a une durée de vie de 18 mois, à compter de la date de fabrication.



MasterAir 200

Entraîneur d'air

Stockage

Le MasterAir 200 doit être stocké à une température supérieure à + 5° C dans son emballage d'origine.

Précautions d'emploi

Eviter tout contact avec la peau et les yeux, en utilisant l'Équipement de Protection Individuel nécessaire (combinaison, gants et des lunettes de protection).

En cas de contact avec la peau, laver soigneusement à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, utiliser un rinçage rempli d'une solution d'acide borique et consulter un médecin. L'élimination du produit et de son emballage doit être effectuée en accord avec la législation en vigueur et elle est de la responsabilité de l'utilisateur final du produit.

Pour de plus amples informations sur les recommandations d'hygiène et sécurité, les règlements de transports et les traitements des déchets, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

Caractéristiques

Aspect	Liquide
Couleur	Brun
Masse volumique à 20°C	1,03 g/cm ³ ± 0,02
Teneur en chlorure	< 0,1 %
Extrait sec	14 ± 1,4 %
Na ₂ O eq	≤ 2,0 %
Point de congélation	10 ± 1
Transport	- 1°C
Valeur GWP applicable selon les DEP EFCA ([A1] - [A3])*	0,439 kgeqCO ₂ /kg
Etiquetage	!

*Valeur utilisable uniquement dans les pays membres de l'EFCA (dont la France).



MasterAir 200

Entraîneur d'air

Informations légales

Master Builders Solutions France S.A.S. a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci. L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec nos Ingénieurs Technico-Commerciaux Master Builders Solutions France S.A.S.

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. En dehors de cette situation, contactez-nous pour tout besoin de FDS.

Master Builders Solutions France S.A.S.

10 Rue des Cévennes, 91090 Lisses

Tél. : 01 69 47 50 00 - Fax : 01 60 86 06 32

<https://www.master-builders-solutions.com/>